

#Solidarite2017

Pour
une
mobilisation
citoyenne



Novembre 2016



« Le citoyen est un être éminemment politique qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse. »

Jean-Jacques Rousseau

SOMMAIRE

Introduction	3
Un contexte français qui questionne l'exercice de la citoyenneté	4
La citoyenneté : un ensemble de droits, de devoirs et de libertés pour faire société.....	4
En France, des fondements de la citoyenneté menacés	6
Vers un renouveau de l'exercice de la citoyenneté	8
Des citoyen-ne-s toujours plus mobilisé-e-s	8
Les défis de la mobilisation citoyenne de demain	11
Le CCFD-Terre Solidaire, acteur citoyen	14
Petit rappel historique.....	14
Acteur citoyen là-bas	14
L'éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECI).....	16
Le plaidoyer	16
Conclusion	18
Lexique	19
Bibliographie	19

Directrice de publication : Sylvie Bukhari-de Pontual
Rédaction : Manuèle Derolez, Caroline Dorémus-Mège, Hélène Dulin,
Karine Esteves, Anne-Christelle Febbraro, Guillemette Launoy,
Morgane Laurent, Béatrice Mamdy, Luc Petitdemange, Samuel Pommeret
Relecture et lissage : Laurence Estival
Conception graphique : Figures Libres / Maud Boyer et Isabelle Guénot
Impression : Sipap-Oudin

Tout au long du guide, vous trouverez les rubriques suivantes :



Des questions vous sont proposées pour réfléchir, discuter, approfondir en équipe.



Ces encadrés apportent **un regard international** sur la citoyenneté illustré par des situations ou des expériences de partenaires du CCFD-Terre Solidaire ou d'autres acteurs.



INTRODUCTION

Manuèle Derolez,
Directrice de la Mobilisation Citoyenne

2017

2017 sera, comme tous les cinq ans, une année de rendez-vous électoraux importants en France avec deux élections successives, présidentielle, puis législatives. Dès l'automne 2016, la campagne a commencé avec l'organisation des primaires à droite, au PS et chez les écologistes. Les débats et les combats enflamment les médias alors que les citoyen-ne-s français-es semblent de plus en plus défiants à l'égard des politiques. La candidate du Front National apparaît ainsi aux yeux de certains comme une alternative crédible et les sondages nous annoncent déjà sa présence au deuxième tour de l'élection présidentielle. La récente élection à la tête des États-Unis de Donald Trump nous fait mesurer l'importance de ce phénomène mondial.

C'est dans ce contexte que le CCFD-Terre Solidaire a décidé de lancer une campagne de plaidoyer en s'associant au Secours Catholique-Caritas France, à Oxfam-France et à Peuples Solidaires-Action Aid France. Une telle campagne est, en effet, l'occasion de faire valoir notre analyse et nos demandes pour agir contre les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités partout dans le monde.

Cette campagne est aussi l'occasion de sensibiliser les électeurs-trices sur l'impact qu'auront leurs choix sur le reste du monde. Car la politique de la France va, dans les cinq prochaines années, peser non seulement sur l'avenir de ses habitant-e-s mais aussi sur la politique européenne et internationale, que ce soit en matière de justice climatique, d'immigration, de régulation du système financier ou de solidarité internationale. Elle est donc l'occasion de peser sur les programmes, de décrypter les propositions, d'interpeller les candidats et de proposer aux électeurs-trices des éléments pour un vote éclairé.

Mais une telle action peut-elle encore avoir un sens, alors qu'un tel discrédit pèse sur la classe politique française ? Peut-on encore porter des propositions auprès de candidat-e-s dont une majorité de Fran-

çais pense qu'ils/qu'elles ne tiendront pas leurs engagements ? Est-il possible de proposer des perspectives de changement alors que bon nombre de nos concitoyen-ne-s, désabusé(e)s, n'osent plus croire à un projet collectif et sont tenté(e)s par le repli identitaire ?

Fort de ces constats, le CCFD-Terre Solidaire refuse de baisser les bras, au contraire. Afin de donner un plus large écho à notre projet, cette campagne de plaidoyer sera couplée avec une forte mobilisation citoyenne. Il s'agira à cette occasion de rappeler les enjeux d'une citoyenneté active.

Ce faisant, le CCFD-Terre Solidaire ne dévie-t-il pas de sa mission d'acteur de solidarité internationale ? Pourquoi questionner le rôle du CCFD-Terre Solidaire en tant qu'acteur de citoyenneté en France ? Engagé dans l'action d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale depuis plus de 50 ans, le CCFD-Terre Solidaire est au contraire fidèle à sa mission : agir ici pour que cela change aussi là-bas. Agir ici pour qu'un maximum de nos concitoyen-ne-s puissent porter haut et fort qu'un autre monde est possible, pour qu'ils/qu'elles l'inscrivent dans leurs modes de vie, pour qu'ils/qu'elles fassent bouger les lignes politiques en ce sens.

L'action du CCFD-Terre Solidaire n'est pas possible sans un réseau important de citoyen-ne-s engagé(e)s. Et cet engagement ne s'arrêtera pas au soir du deuxième tour des législatives. Les Français-es ont raison : il ne faut pas compter sur les seuls politiques pour réenchanter et construire le monde de demain. Mais les élu-e-s ont la responsabilité de garantir les conditions du bien-être de chacun, en particulier des plus pauvres, et de mettre en œuvre des politiques à la hauteur des enjeux. Nous avons besoin de citoyen-ne-s engagé(e)s pour y veiller. Aujourd'hui, comme hier, l'avenir se fera grâce à chacun-e. Nous avons tou-te-s un rôle à jouer.

UN CONTEXTE FRANÇAIS QUI QUESTIONNE L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

La définition de la citoyenneté varie fortement selon l'Histoire, les lieux et les cultures. En France, elle est le résultat d'une longue construction. Au fil du temps, certains droits ont parfois été menacés (droit de vote, liberté d'expression, de manifestation, etc.). La citoyenneté est donc évolutive, elle est à défendre et à construire. Cela reste un enjeu en ce début de XXI^e siècle.

4

LA CITOYENNETÉ : UN ENSEMBLE DE DROITS, DE DEVOIRS ET DE LIBERTÉS POUR FAIRE SOCIÉTÉ

L'exercice de la citoyenneté est rendu possible par l'acquisition d'un certain nombre de droits individuels et collectifs, et de libertés. Ces droits, acquis et inscrits dans la Constitution, ont souvent été, en partie, gagnés par des combats citoyens, fruits d'une citoyenneté active. L'engagement des citoyen-ne-s pour le vivre ensemble et une vie digne pour tous et toutes a donc été essentiel pour enrichir l'ensemble des droits civiques et politiques. La liberté d'expression, d'accès à l'information, d'association, de religion, la fraternité, l'égalité, la solidarité, l'accès réel aux droits (logement, santé, éducation, retraite...) ainsi que la participation effective des citoyen-ne-s aux choix politiques constituent alors des fondements clés de la citoyenneté.

Être citoyen-ne : un statut et des droits politiques pour participer à la vie de la Cité

Parler de citoyenneté active, c'est tout d'abord faire référence à la possibilité garantie pour tout-e citoyen-ne de pouvoir participer à la vie de sa Cité. Être citoyen-ne est donc un sta-

tut protégé par la loi et confère un certain nombre de droits et devoirs individuels et collectifs censés permettre aux individus de participer à la vie publique.

En France, ces droits renvoient aux libertés essentielles (droit à l'égalité devant la loi, liberté de pensée, d'opinion et d'expression, de religion, de circulation, droit de se marier, d'être propriétaire, etc.), aux droits politiques (droit de vote, d'éligibilité, etc.), aux droits sociaux (droits à la protection sociale, à l'éducation, droit de manifester, de se syndiquer, de se regrouper en association, etc.).

Corollaires de ces droits, les citoyen-ne-s ont aussi des devoirs comme celui de respecter la loi et les droits des autres citoyen-ne-s, de déclarer leurs revenus et de payer leurs impôts en vue de financer l'ensemble des services collectifs (santé, éducation, sécurité, etc.), d'accepter le rôle de juré en matière de justice ou encore de participer à la Journée « Défense et Citoyenneté » obligatoire pour tous les jeunes entre 16 et 25 ans.

QUELQUES DATES CLÉS EN FRANCE

Nuit du 4 août 1789 abolition des privilèges.

Novembre 1789 Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (liberté d'expression, liberté de conscience).

1792 suffrage universel masculin.

1848 abolition de l'esclavage.

1864 droit de grève (loi Ollivier). En 1946, le droit de grève est pleinement reconnu dans la constitution.

1881-1882 école gratuite (1881), instruction obligatoire et enseignement public laïque (1882) par les lois Jules Ferry.

1884 autorisation des syndicats (loi Waldeck-Rousseau).

1901 loi sur la liberté d'association.

1936 accords de Matignon (délégués du personnel, augmentation des salaires, baisse du temps de travail, quinze jours de congés payés...).

• **1944** « Les Jours heureux », programme du Conseil National de la Résistance qui jette les bases du pacte social.

• **1944** droit de vote pour les femmes.

• **1945** fondation de l'ONU.

• **1946** création de la Sécurité Sociale, de l'Assurance Chômage et du Régime Généralisé des Retraites.

• **1948** Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

• **1974** majorité civique à 18 ans (au lieu de 21 ans).

• **1981** abolition de la peine de mort.

• **1988** adoption du RMI (Revenu minimum d'insertion) pour les personnes sans revenus, remplacé en 2007 par le RSA (Revenu de solidarité active).

• **1992** accord de Maastricht qui donne une vocation politique à l'Union Européenne et reconnaît des droits aux citoyens européens (liberté de circulation et de résidence, d'études et de travail dans toute l'Union, droit de vote et d'être élu...).

• **1999** instauration de la CMU-C (Couverture maladie universelle et complémentaire) qui permet l'accès à l'assurance maladie à toute personne française ou étrangère, avec ou sans domicile résidant en France depuis plus de 3 mois.

• **2000** instauration de l'AME (Aide médicale de l'État) qui octroie une couverture maladie aux étrangers en situation irrégulière.

• **2007** inscription dans la loi française du droit au logement opposable.

• **2009** Traité de Lisbonne qui institue le droit d'initiative citoyenne européenne (ICE).

L'engagement citoyen pour faire société et bien vivre ensemble

Face à la mondialisation, la crise environnementale et les conflits internationaux, l'engagement citoyen fait face à de nouveaux défis. Garantir le vivre ensemble et l'égalité des droits, c'est aussi s'attaquer, par exemple, à l'impunité fiscale de certaines multinationales ou nous engager pour la justice climatique, ou encore répondre à la situation vécue par les migrants contraints de quitter leurs pays et de supporter des conditions inhumaines.

Être citoyen-ne, c'est appartenir à un même collectif et se mobiliser, pour et avec d'autres, au-delà de ses propres intérêts individuels. Il importe alors de partager un projet commun. L'interdépendance générée par la mondialisation,

l'impact des décisions européennes ou mondiales sur nos vies quotidiennes impliquent d'élargir l'engagement citoyen au monde. Les Forums sociaux mondiaux ont ainsi pu donner aux citoyen-ne-s la possibilité de s'unir et de faire entendre leurs voix.



Dimanche 29 novembre 2015, lors de la COP21, chaîne humaine pour le climat et en solidarité avec les victimes des attentats du vendredi 13 novembre.

EN FRANCE, DES FONDEMENTS DE LA CITOYENNETÉ MENACÉS

Installation d'un climat de peur, de division et d'exclusion, mise à mal de libertés politiques fondamentales dans le cadre de l'état d'urgence, repli sur soi... Ces tendances fragilisent dans notre pays les fondements mêmes de la citoyenneté et semblent venir décourager l'engagement citoyen. La citoyenneté serait-elle en crise ?

La désaffection du politique par les citoyens, entre colère et découragement

Selon un sondage ODOXA de juin 2015, 9 français sur 10 ont une mauvaise image des partis politiques. Dans notre système électoral représentatif où la participation des citoyen-ne-s à la vie politique se fait par délégation via des représentant-e-s élu-e-s, la confiance accordée aux décideur-euse-s est pourtant cruciale... Mais, si celle-ci est altérée, c'est tout l'édifice de la citoyenneté qui est fragilisé.

Le fonctionnement et la légitimité du système représentatif sont en effet questionnés : le cumul des mandats, l'absentéisme chronique de nombreux parlementaires, l'hyper-présidentialisation du régime ou le recours abusif à l'article 49.3 montrent les limites de notre système... Les scandales à répétition en matière d'évasion fiscale, de financement occulte de campagnes politiques mais aussi de conflits d'intérêts témoignent, quant à eux, chaque jour d'une soumission croissante du politique aux intérêts privés et viennent alimenter chez de nombreux citoyen-ne-s un sentiment de dépossession et d'impunité. L'empilement des institutions, qui s'est accru ces dernières années, entraîne un sentiment de confusion chez les citoyens. L'augmentation des compétences des régions, des communautés de communes et des institutions européennes complexifie leur compréhension des institutions. Ils ont le sentiment que le pouvoir de décisions leur échappe.

Résultats ? Une perte de confiance de la part de citoyen-ne-s découragé(e)s, voire dégoûté(e)s, par un système où les hommes et les femmes politiques semblent rester sourds à leur volonté et préfèrent s'en remettre à des experts et aux lobbies financiers. La politique n'est plus pour beaucoup un vecteur de changement et de préservation de l'intérêt général. Le vote, symbole de l'engagement citoyen, perd alors de son sens : cela se traduit parfois par un vote d'opposition plus que d'adhésion. Certains préfèrent se tourner vers les extrêmes politiques ou choisissent l'abstention. Les partis politiques « traditionnels » ne semblent plus correspondre aux aspirations militantes actuelles, les médias pointant régulièrement leur manque de démocratie interne et le verrouillage des mandats au profit des élus déjà en place.

Violence et racisme : mise à mal des libertés et du vivre ensemble

Les interventions militaires françaises et alliées à l'étranger, comme les attentats tragiques en France et dans le monde semblent avoir favorisé une escalade de la haine au sein de la société française comme dans d'autres pays du monde. S'il ne s'agit en aucun cas de juger la peur, réelle et compréhensible, ressentie par beaucoup d'entre nous, il convient de souligner la responsabilité de nombreux médias et décideurs politiques dans l'entretien d'un climat anxieux et haineux. Les termes « ennemis intérieurs », tout comme le débat sur la déchéance de nationalité, ou l'assimilation des réfugiés à des terroristes ont banalisé les propos racistes, aujourd'hui majoritairement islamophobes, et ont renforcé les crispations identitaires. Les violences policières envers des militant-e-s et citoyen-ne-s, tout comme les violences subies par les forces de l'ordre, apparaissent également très préoccupantes¹. Elles entraînent un renforcement de la politique sécuritaire et son lot de contraintes, voire de risques, en matière de libertés



CÔNE SUD : TOURNANT CONSERVATEUR ET DÉSILLUSION POLITIQUE

Le Cône Sud (Argentine, Chili, Uruguay, Brésil, Paraguay), connaît aujourd'hui un virage conservateur, parfois accompagné d'une augmentation de l'abstention aux élections. Les changements de gouvernement en Argentine ou au Brésil (élection de Mauricio Macri et destitution de Dilma Rousseff), les durcissements de régimes déjà en place comme au Paraguay et, dans une certaine mesure, au Chili fragilisent les avancées sociales et démocratiques de ces 15 dernières années. Les racines de ces évolutions ne sont pas sans rappeler le contexte français et européen actuel. Tout d'abord, une situation économique très dégradée avec, dans le cas du Cône Sud, la crise d'un modèle économique fortement basé sur l'exploitation et l'exportation des matières premières ne permettant plus de financer des politiques redistributives. Le constat vaut également pour la montée des inégalités sociales auxquelles les gouvernements précédents n'ont pas su ou voulu apporter de réponse. Notons enfin une classe politique discréditée par de multiples scandales politico-financiers. Dans le Cône Sud comme en Europe, la politique ne semble ainsi plus être porteuse d'espoir et de changement pour de nombreux citoyens confrontés à une précarité grandissante.

¹ ACAT, L'ordre et la force, mars 2016. Dans ce rapport, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) dénonce le lourd bilan humain de l'utilisation de certaines armes et techniques d'interpellation et pointe d'importantes défaillances dans les enquêtes administratives et judiciaires effectuées à la suite de plaintes contre les violences policières.



Les recettes du scandale, évènement en 2009.

individuelles et collectives. Depuis la mise en place de l'état d'urgence suite aux attentats terroristes du 13 novembre 2015, on recense de nombreuses interdictions de manifester, allant parfois jusqu'à des arrestations et assignations à résidence pour des militants associatifs et politiques.

Ce climat favorise la montée et la diffusion des idées d'extrême droite. Ce durcissement est observable dans de nombreux pays avec l'affirmation – et parfois l'arrivée au pouvoir – de partis xénophobes, populistes et nationalistes.

Mise à mal du pacte social

On constate, depuis plusieurs décennies, une tendance lourde au désinvestissement de l'État avec la reprise par le secteur privé de pans entiers du secteur public. Ce « détricotage » des systèmes de solidarité remet directement en cause les droits gagnés par des combats citoyens. Il affaiblit la solidarité entre les membres d'une même société (entre malades et bien-portants, travailleurs et chômeurs, retraités et actifs) et entrave le principe d'égalité poussant des individus toujours plus précarisés vers le repli sur soi.

On ne peut que prendre acte de la difficulté de la France à apporter une réponse à l'augmentation croissante de la pauvreté sur son territoire. Le pays compte aujourd'hui 3 millions de salariés précaires (ONPES : Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, 2012) et 3,5 millions de mal-logés (rapport 2015 de la Fondation Abbé Pierre). Les enfants et les jeunes sont parmi les plus touchés. En 2012, 19,6 % des enfants vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Les moins de 29 ans représentent, quant à eux, 25 % des sans-abri (ONPES). Des chiffres malheureusement confir-

més par le Secours Catholique : seuls 18 % des personnes accueillies dans leurs permanences avait un emploi et 5 % un CDI ! (Rapport du Secours Catholique de 2015).

La précarisation d'une partie croissante de la population française déjà affectée par la crise économique contribue au déclin du sentiment d'appartenance à une même communauté. Ce phénomène est amplifié par la diffusion d'idées fausses sur la pauvreté au sein de la société française tentée de remettre en cause les systèmes d'aides sociales².



POUR NOURRIR LA RÉFLEXION ET L'ACTION

- Lire ou relire *la Parole des talents (MT 25, 14-30)* comme une réflexion sur notre héritage : Que faire de nos acquis citoyens ? Les enterrer ? Les faire fructifier ? Comment ?
- La fable de la grenouille : « *Il était une fois une grenouille qu'on avait plongée dans une marmite d'eau froide. Elle y nageait tranquillement. Un feu allumé sous la marmite chauffait progressivement l'eau. La grenouille, s'habituant à la chaleur, s'y adapta et s'amollit jusqu'à... finir cuite ! Si on l'avait plongée dans l'eau chaude directement, par réflexe immédiat, la grenouille aurait bondi hors de la marmite...* ».
- Quelles réflexions sur la fragilisation des droits et le contexte actuel cette fable peut-elle nourrir ?
- Comment le contexte actuel vient-il interroger notre engagement militant et citoyen ?
- Comment vous sentez-vous ?

² « En finir avec les idées fausses sur la pauvreté », ATD Quart Monde, 2016.

VERS UN RENOUVEAU DE L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Loin des idées reçues sur le sujet, de nombreux indices montrent que l'engagement reste pourtant toujours fort en France mais qu'il prend aujourd'hui de multiples formes, bien au-delà du bénévolat classique.

DES CITOYEN-NE-S TOUJOURS PLUS MOBILISÉ-E-S

Un engagement de « bénévoles citoyens » toujours bien présent

Le **bénévolat associatif** a le vent en poupe. En 2016, 13 millions d'individus ont, en effet, donné de leur temps pour s'occuper des autres et ce chiffre est, par ailleurs, en constante progression. Entre 2010 et 2016, la proportion de Français bénévoles a même augmenté, passant de 36 % à 39 %³. Par ailleurs, l'étude « La France solidaire en 2016 » a mis en lumière la nouvelle notion de **bénévole citoyen** qui dessine en creux une évolution des comportements. Le mot **bénévole** est en effet devenu synonyme d'engagement citoyen. Les bénévoles ont conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans le contexte économique, politique et environnemental actuel. Au-delà d'un engagement individuel, ils souhaitent, par leur action, devenir un levier de transformation en proposant des solutions alternatives. Le **numérique** permet de son côté de nouvelles formes d'intervention militante, notamment à travers les pétitions en ligne. En témoigne l'explosion quantitative de plateformes de pétitions telles que « *avaaz* », « *change.org* », « *wesign.it* », « *mes opinions.com* ». Selon le quotidien *Le Monde*, en 2013, 4 à 6 millions de Français-e-s ont ainsi participé à ce type d'engagement en ligne⁴. Les plateformes de financement participatif (crowdfunding) offrent aussi à différents types d'initiatives citoyennes d'être financées par le grand public et ainsi de voir le jour. Enfin,

le nombre d'**engagé-e-s en service civique** a connu un bond depuis sa création en 2011 ; 85 000 volontaires ont pu déjà effectuer une mission proposée par ce dispositif d'État, dont 35 000 en 2014⁵.

AMÉRIQUE LATINE : CHILI, LE CARNAVAL AUTOGÉRÉ DE SANTIAGO



Depuis 2007, l'organisation « *chinchintirapié* » a lancé un carnaval autogéré, faisant la part belle à la danse et la musique. Le principe est simple : les jeunes qui maîtrisent un instrument de musique ou ont une expérience dans la danse peuvent s'improviser « professeur » pour transmettre leurs connaissances aux autres membres. Au fur et à mesure, les personnes qui montent en compétence prennent la responsabilité de transmettre à leur tour ce qu'elles ont appris. Aujourd'hui quarante-sept groupes se sont ainsi constitués et ce carnaval, événement important de l'été à Santiago, rassemble désormais plus de 5 000 personnes. Cette façon d'occuper l'espace public et de valoriser la culture chilienne est un véritable acte militant et citoyen dans un pays où les stigmates de la dictature persistent dans la société.
<https://www.youtube.com/watch?v=PI4nOdFGJho&index=31&list=UUPj-rsfMsUctewy79tp7UxA>

3 BAZIN C. ; MALET J. « *La France Bénévole en 2016* »- Recherches et Solidarités, juin 2016. <http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/la-france-benevole-2016.pdf>

4 BERLAND L. « *Pétitions 2.0, mode d'emploi* », *Le Monde*, 24 septembre 2014 : http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/09/24/les-petitions-en-ligne-nouveaux-vecteurs-de-la-mobilisation_4493513_3224.html

5 Communiqué de presse « *Service civique 5 ans* » : <http://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/c1c901d3dca655a6a858dd210aff2e071d0f5f99.pdf>

Des initiatives citoyennes pour réinvestir le politique en France

Le contexte actuel pousse aussi des individus à agir pour réenchanter le politique et la citoyenneté à travers des mobilisations plus participatives. Des luttes très diverses, autant dans leur objet que dans leur forme, témoignent de ce bouillonnement citoyen désireux de réinvestir sa place dans le politique et dans son devenir. Quelques exemples illustrent cette tendance :

Alternatiba, dynamique citoyenne pour les alternatives au changement climatique, renouvelle les moyens de participation citoyenne via l'organisation de conférences, expositions, stands, ateliers, démonstrations pratiques, fêtes populaires, repas festifs, déambulations artistiques, chants, danses...
<https://alternatiba.eu/>

Nuit Debout, né en mars 2016, propose aux citoyens de prendre directement la parole au sein d'assemblées citoyennes se réunissant sur les places des villes et, depuis la rentrée, sur Internet. Une manière pour tous de réinvestir l'espace et le débat public en partageant leurs réflexions sur l'avenir du monde à travers des techniques de démocratie horizontales et participatives. (A ce jour, Nuit Debout perdure dans plus de 110 villes françaises et 30 pays).
<https://nuitdebout.fr/>

Des dynamiques citoyennes pour encadrer, réenchanter et réinventer la politique

- **Regards Citoyens**, qui diffuse et partage des connaissances dans le domaine politique, est une association de bénévoles citoyens désireux de proposer un accès simplifié au fonctionnement des institutions démocratiques à partir des informations publiques.
<https://www.regardscitoyens.org/#&panel1->
- **Parlements & Citoyens** est une plateforme permettant aux députés et sénateurs d'associer les citoyens à la rédaction de leurs propositions de loi, dans une démarche plus démocratique et plus participative.
<https://www.parlement-et-citoyens.fr/>
- C'est aussi le cas de **Interpellation et votation citoyenne** à Grenoble. Ce dispositif permet aux Grenoblois de lancer une pétition pouvant être adoptée directement par le Conseil Municipal pour faire évoluer l'action municipale.
<https://www.grenoble.fr/660-interpellation-et-votation-d-initiative-citoyenne.htm>
- Lors des élections municipales de 2015, à Saillans (Drôme), commune de 1 200 habitants, une liste collégiale a été constituée dans l'optique de gérer le bien commun de manière plus collective et participative et a remporté les élections ! Les habitants ont revu le fonctionnement municipal en s'appuyant sur des commissions participatives et des groupes projets ouverts à tous. Réunissant des élu-e-s de la liste collégiale et des citoyen-ne-s non élu(e)s,

AFRIQUE : UN VENT NOUVEAU SUR LA MOBILISATION CITOYENNE GRÂCE AUX MOUVEMENTS SOCIAUX



En 2011, se crée au Sénégal le collectif citoyen « Y'en a marre » tandis que le mouvement « Le balai citoyen » apparaît au Burkina Faso deux ans plus tard. Nés dans des contextes politiques tendus (confiscation de la démocratie, tentative d'imposition de changements constitutionnels et ambitions de maintien au pouvoir de présidents dictateurs), ces deux mouvements clefs de la contestation politique sont également des fers de lance d'une mobilisation citoyenne plus large, incluant notamment des jeunes. Leur démarche et leur stratégie n'y sont sûrement pas pour rien : slogans accrocheurs, réappropriation de l'espace public, forte utilisation des arts et de la musique – du rap en l'occurrence – avec des concerts citoyens et la présence de jeunes artistes dans le rôle de leaders. Peu institutionnalisés, ces mouvements et collectifs sont, par ailleurs, fortement ancrés sur les territoires, via leur travail dans les quartiers ou auprès des communautés, et sont très mobilisés sur des sujets du quotidien comme la vie chère ou les coupures d'eau et d'électricité. Depuis, ces nouveaux mouvements ont essaimé sur le continent : au Tchad, par exemple, trois coalitions citoyennes – « Ça suffit », « Trop c'est trop », et « Lyina » – ont émergé dans la perspective de l'élection présidentielle d'avril 2016.

ces groupes favorisent les échanges, introduisent des débats et élaborent de nouvelles propositions soumises au conseil municipal qui délibère et se prononce sur les idées qui lui ont été transmises.

<http://www.bastamag.net/Saillans-la-revolution>

ASIE : HONG KONG, DES PARAPLUIES POUR LA DÉMOCRATIE



Suite à la rétrocession de Hong Kong à la Chine en 1997, l'ancienne colonie britannique est devenue une région administrative spéciale. En 2017, le pouvoir central de Pékin compte y organiser les premières élections au suffrage universel... mais en y autorisant seulement deux ou trois candidatures officielles. Devant ce déni de démocratie, un mouvement de désobéissance civile, Occupy Central with Peace and Love, s'est formé en 2013. Pendant plusieurs mois, il a organisé manifestations, occupations de places et un référendum (800 000 votants sur 3,7 millions d'électeurs). Objectif recherché : obtenir des élections libres. Face à la répression policière (les parapluies des manifestants étaient utilisés pour se protéger des gaz lacrymogènes) et les évacuations forcées, le mouvement a pris fin au début de 2015. Cependant, le projet de loi voulu par Pékin a été rejeté le 18 juin 2015 et les « parapluies » ont promis de revenir pour continuer à défendre la démocratie si besoin.

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Hong-Kong-rejette-la-democratie-de-Pekin-2015-06-18-1325136>

- **MaVoix** est un collectif strasbourgeois qui propose une expérimentation démocratique à l'occasion des législatives de juin 2017 en tirant au sort des candidats citoyens volontaires non issus de la sphère politique. Ils seront chargés de relayer les propositions de leurs électeurs.
<http://www.mavoix.info/adnmavoix/>
- **La Politique, une Bonne Nouvelle** est une association réaffirmant la nécessité collective et personnelle de l'engagement des chrétiens en politique. Elle propose des sessions de formation aux jeunes sur les fondements de la politique, des espaces de réflexion sur son engagement et des propositions d'action collective.
<http://www.politiquebonnenouvelle.eu>
- **Les lanceurs d'alerte** sont des individus risquant souvent leur emploi, leur image, leur liberté, pour divulguer des informations relatives à une menace dommageable pour l'intérêt général. C'est le cas, par exemple, d'Antoine Deltour, le lanceur d'alerte de l'affaire LuxLeaks, jugé pour avoir révélé le scandale d'évasion fiscale luxembourgeois.
<http://ccfd-terresolidaire.org/mob/agir/agenda/proces-luxleaks-5437>
- **Les conseils de vigilance citoyenne.** Créé en janvier 2016 en plein état d'urgence après les attentats de novembre 2015, le Conseil d'Urgence Citoyenne invite à la création de ces conseils de vigilance citoyenne au niveau local avec pour objectif de « refonder ensemble notre conception du droit, de la justice et de la démocratie »⁶.

La France n'est pas un cas isolé : dans certains pays, le combat pour la démocratie et la reconnaissance des droits donne naissance là aussi à des formes nouvelles d'engagement. C'est notamment le cas des mouvements de désobéissance civile à Hong Kong, ou du mouvement social irakien et de sa mobilisation massive en mai 2016.

MOYEN-ORIENT : IRAK, UN FORUM SOCIAL POUR DÉPASSER LES DIFFÉRENCES ETHNIQUES ET RELIGIEUSES

En mai 2016, un mouvement social massif, réunissant les citoyens de toutes ethnies et religions et de toutes les couches sociales, a envahi la « zone verte » à Bagdad, véritable forteresse du pouvoir. Les manifestants ont obligé les responsables politiques à fuir la ville, à écouter leurs revendications et à s'engager sur un agenda de réformes à mettre en œuvre. Active dans cette mobilisation, ICSSI (Iraqi Civil Society Solidarity Initiative) a créé et anime depuis 2013 le Forum Social Irakien qui a permis à 3 000 personnes des mouvements sociaux, syndicaux, politiques, artistiques d'échanger sur leur vision de l'avenir, sur la définition d'un projet social et sur la dynamique citoyenne qu'ils appellent de leurs vœux. ICSSI s'implique aussi dans des campagnes nationales fédératrices, comme celle contre les barrages sur le Tigre et l'Euphrate qui menacent les marais du sud, leurs écosystèmes et leurs cultures uniques. En cherchant à promouvoir ces thèmes et en remettant le séculier au centre des débats, ICSSI bâtit ainsi du « commun » entre Irakien-ne-s.



Forum Social Mondial à Montréal en 2016.

POUR NOURRI
LA RÉFLEXION ET L'ACTION

- Et vous, que mettez-vous aujourd'hui derrière votre engagement citoyen ?
- Pour vous, être citoyen-ne c'est quoi ?

⁶ Page facebook du Conseil d'Urgence Citoyenne : <https://www.facebook.com/citizenact/about/>
<https://fr.scribd.com/doc/294663287/Creation-Du-Conseil-d-Urgence-Citoyenne#scribd>

LES DÉFIS DE LA MOBILISATION CITOYENNE DE DEMAIN

© Cyril Frésillon



« Demain sera forcément un autre jour »

Entretien avec Yves Sintomer⁷, professeur de science politique, à l'Université de Paris 8. Il a publié de nombreux ouvrages et articles sur la sociologie allemande, sur la théorie de la démocratie, la démocratie participative et la démocratie délibérative à l'échelle locale, ainsi que sur la représentation politique.

Propos recueillis par Karine Esteves

De manière générale, quels seraient pour vous les défis de la mobilisation citoyenne ?

Cela dépend de quel point de vue on se place. Il me semble que si on pose la question depuis la société civile, le défi est double. D'une part, réussir à convaincre qu'on peut articuler une mobilisation sur des choses qui relèvent du « proche » (le proche peut concerner le local géographique, mais aussi des questions dont on se sent proche), qui sont politiques et puis des choses qui relèvent du jeu politique institutionnalisé. Aujourd'hui, ce n'est pas facile car il y a un tel décrochage de la politique politicienne avec les citoyens ordinaires que beaucoup de ceux-ci ont l'impression que le passage à la politique institutionnelle est une véritable conversion. Alors, on ne s'y engage pas, ou alors quand on s'y convertit, on n'est plus en lien avec ce qui se fait à la base. Ce premier défi n'est pas aisé à résoudre. Le deuxième défi concerne la manière dont les personnes qui sont les plus défavorisées, les plus subalternes, les plus précaires dans la société peuvent se mobiliser de façon citoyenne pour peser à la fois sur leur vie et sur la société dans son ensemble. Ce n'est pas impossible, il y a des moments historiques où ce fut le cas, notamment quand il y avait une forte organisation syndicale ou politique de la classe ouvrière. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Comment faire, dans des conditions nouvelles et sans être tourné vers le passé ? Il me semble que ce sont pour moi les deux défis les plus importants.

Comment amener des personnes à agir, à être des citoyens actifs ?

Il y a évidemment des facteurs de fond sur lesquels on a très peu de marge de manœuvre, des facteurs culturels, le rapport à la consommation, etc. Je n'en parle pas car pour l'instant, c'est moins à la portée d'une action concrète de

court et moyen terme. Il y a bien sûr des réformes institutionnelles du système politique qui ouvriraient des vrais canaux de participation qui ne soient pas simplement des trompe-l'œil. Mais il y a aussi une voie d'auto-organisation ou d'aide à l'auto-organisation, à la fois des citoyens en général et des citoyens plus précarisés en particulier. Il y a de ce côté-là beaucoup à apprendre de ce qu'on nomme, dans les pays anglo-saxons et dans beaucoup de pays du Sud, le « community organizing », l'organisation communautaire, qui repose à la fois sur des choses bien connues en France, comme l'éducation populaire, mais aussi sur l'idée qu'il faut aider les gens à s'organiser eux-mêmes. Il faut donc aider à la formation de leaders et d'organisations des groupes sociaux subalternes. Les méthodes d'organisation et de mobilisation qui ne sont pas des produits spontanés nécessitent beaucoup de militantisme, beaucoup de temps, et des rôles différenciés : les associations qui, comme la vôtre, interviennent de l'extérieur, doivent ainsi travailler à faire émerger des leaders qui viennent de ces groupes concernés. Je ne dis pas que cela ne se fait pas du tout en France, mais cela se fait en moyenne de façon moins systématique et sans doute moins dynamique que ce qui peut se faire dans le monde anglo-saxon ou dans les pays du Sud.

Lorsque l'on compare l'Amérique latine et la France, il y a toute une part commune, comme le catholicisme social et l'éducation populaire, (au Brésil, la référence est Paulo Freire), mais en même temps, il y a là-bas quelque chose en plus. Au moment de la théologie de la Libération, il y avait des communautés ecclésiales de base qui étaient vraiment une auto-organisation des communautés concernées. Aujourd'hui, on a beaucoup moins ce type de communautés, mais on a des organisations communautaires qui sont très largement soutenues par différentes associations.

⁷ *Tirage au sort et démocratie. Pratiques, instruments, théories* (en coll. Avec L. Rabatel), La Découverte, collection Recherches, Paris, 2017 (à paraître).

La démocratie participative : histoire et généalogie (en coll. avec M.H. Bacqué), La Découverte, coll. Recherches, Paris, 2011.

Quels seraient les leviers d'action, pour se mobiliser, pour agir ?

Il n'y en a pas un, mais plusieurs. L'avantage d'avoir des organisations dites « communautaires », autrement dit des communautés de base, c'est qu'elles ont les mains plus libres pour agir que des grosses structures associatives nationales, comme la vôtre. Par exemple, le CCFD- Terre Solidaire peut beaucoup plus difficilement faire une opération de désobésissance civile parce qu'il y a des équilibres à prendre en compte, des rapports de force nationaux. Par contre, rien n'empêche une organisation comme la vôtre de favoriser la création d'associations de proximité qui sont plus flexibles car elles n'ont de comptes à rendre « qu'à leur base ». Elles peuvent aller ainsi de la gestion conjointe avec des municipalités de tel ou tel équipement jusqu'à des coalitions pour peser sur un cadre électoral dans une ville par exemple. Et puis organiser des actions plus spectaculaires, qui aujourd'hui comptent beaucoup.

Quels seraient les espaces de mobilisation, à quel niveau ?

Les niveaux sont forcément assez différents. En France, il se passe beaucoup de choses au niveau local dans le tissu associatif, dans les municipalités, voire dans certains partis politiques. Mais on a l'impression que cela n'arrive pas à coaguler dans des échelles qui dépassent le local ou dans le meilleur des cas, le régional. Le passage au national semble complètement inaccessible. Je pense que cela ne peut pas se

proclamer, ce sont des dynamiques qu'on ne peut pas planifier d'avance. Il ne faut cependant pas abandonner l'idée qu'on puisse, à partir du proche, monter en généralité, et faire du proche un tremplin pour poser les grandes questions de société. Je n'ai pas de recettes toutes faites là-dessus. La clé est d'avoir l'impression qu'on peut voir le bout de ses actes. Il y a un tel discrédit aujourd'hui de la politique politicienne que la sensation est fortement répandue que, quoi qu'on fasse, ça ne change pas. Le fait de réussir à peser sur des choses concrètes, qui peuvent avoir une répercussion dans l'espace médiatique, compte, même si cela ne transforme pas le visage de la France.

Sur le long terme, est-ce que ce type d'actions peut avoir un impact ?

La situation est assez noire. On peut être assez pessimiste pour les mois et les années qui viennent. En même temps, le grand chanteur brésilien Chico Buarque avait composé une chanson sous la dictature qui disait : « demain sera forcément un autre jour ». Les choses changent. Pensons à la France au début des années 1960, en pleine guerre d'Algérie, avec une pratique systématique de la torture, et un racisme exacerbé. Six à huit ans plus tard, à la fin des années 1960, le panorama est complètement différent ! Les choses évoluent, ce que l'on peut faire c'est d'essayer d'y travailler chacun à son échelle, sans en avoir forcément la maîtrise. Les situations ne sont pas éternelles. Le pire n'est pas impossible et heureusement, des transformations positives ne sont pas à exclure.

© Eric M-ENCRE NOIRE/CCFD-Terre Solidaire



« Une citoyenneté internationale, universelle nous parle de ce que nous faisons ou essayons de faire »

Entretien avec Sylvie Bukhari-de Pontual, Présidente, et Bernard Pinaud, Délégué Général du CCFD-Terre Solidaire.

Propos recueillis par Karine Esteves



© Sacha Lenormand/CCFD-Terre Solidaire

Quelle est la finalité de la mobilisation citoyenne ? Quels en sont les enjeux ?

Sylvie Bukhari-de Pontual : Au CCFD-Terre Solidaire, nous appelons à une citoyenneté active, engagée. Le citoyen engagé est un acteur, pas un spectateur de ce qui se passe. Notre éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) est « un processus d'apprentissage qui conduit à un changement de mentalité, de comportement, de mode de vie et qui incite à agir en citoyen, individuellement et collectivement, en intervenant au niveau politique pour plus de justice » (rapport d'orientation 2014-2020 p. 60). Et, dans notre

cas, dans la compréhension de l'importance d'une solidarité internationale. C'est un citoyen connecté au monde que nous voulons former.

Comment décliner concrètement cette mobilisation citoyenne ?

Bernard Pinaud : De manière opérationnelle, la mobilisation citoyenne s'organise de plus en plus au niveau local. Les mobilisations sont liées aux territoires et aux injustices sur ces territoires ou perçues comme telles. Le choix du local exprime un lien au territoire des citoyens mobilisés mais exprime aussi l'impression que là, on a prise, il y a la possibilité de changer

les choses concrètement, alors que cela ne semble plus possible au niveau national (on en vient au discrédit du politique) et encore moins au niveau international (poids des multinationales dans la gouvernance mondiale). Notons que cela n'a pas toujours été le cas. A la fin des années 1990-2000, les jeunes adultes en particulier se mobilisaient tout de suite sur des questions globales (lutte contre le FMI, blocage de l'OMC à Seattle...). On passait du global au local. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Pourtant, pour avoir un vrai impact de transformation sociale, il faut arriver à changer d'échelle pour infléchir des politiques publiques dans le sens d'une plus grande justice, d'une plus grande solidarité. Il faut donc passer du local au national et du national au global.

Que pensez-vous de l'approche autour des communautés de base posée par Yves Sintomer ?

Sylvie Bukhari-de Pontual : Les communautés de base n'existent pas réellement en France. Par contre, dans une mobilisation locale (« zadistes » par exemple), cette dimension communautaire peut émerger. L'action rassemble. Après l'action, il y a cette dimension communautaire, prendre le temps d'être ensemble, de rigoler et de partager ensemble, qui soude le groupe. On la retrouve dans la construction d'alternatives, par exemple dans une AMAP (Association de Maintien d'une Agriculture Paysanne), dans des Cigales, dans des groupes de promotion des monnaies solidaires. Aujourd'hui, dans la militance, c'est l'action qui est première. Les gens se rassemblent pour faire changer les choses concrètement, car ils ont été indignés, ils ont trouvé une situation d'urgence (un élève migrant va être renvoyé dans son pays, les parents se mobilisent etc.) et se mobilisent pour construire une alternative, façonnée par l'action plutôt que par des lieux de réflexion ou des lieux de foi. Au CCFD-Terre Solidaire, nos « lieux communautaires » vont tout à fait dans ce sens-là.

Comment accompagner le développement de ces alternatives ?

Bernard Pinaud : Le processus d'éducation populaire se spécifie chez nous par l'ECSI. Il repose sur l'accompagnement de leaders. Nous devons faire en sorte qu'ils puissent prendre de plus en plus de responsabilités, se déployer en tant que personne, déployer leurs compétences et promouvoir la solidarité internationale. Comment faire émerger ces leaders parmi les jeunes que l'on accompagne dans des universités ou des paroisses par exemple ? A l'issue d'une de nos actions dans une université, un petit groupe pourrait ainsi se former pour promouvoir la solidarité internationale dans son établissement et parmi eux on comptera deux à trois leaders.

Quels sont les leviers d'action pour la mobilisation citoyenne ?

Bernard Pinaud : Les leviers d'action se situent à trois niveaux. Premier niveau : le niveau personnel. La transformation sociale démarre par la transformation des personnes

elles-mêmes, par des choix dans sa vie personnelle, comme des choix de consommateurs, en privilégiant les circuits courts, le commerce équitable, la finance solidaire, ou les moyens d'information alternatifs sans être continuellement connecté aux grands médias, en particulier les médias TV d'information continue. Le deuxième niveau est le niveau local. Cela peut être des combats contre des injustices, mais cela peut être lié à la construction d'alternatives collectives qui montrent qu'« un autre monde » est possible. Le troisième niveau est le niveau politique, le plaidoyer au niveau régional, voire national et international. Une citoyenneté engagée peut d'ailleurs déboucher sur des engagements associatifs, syndicaux ou politiques, comme, par exemple, une candidature à des élections.

Quelle est la vision du CCFD-Terre Solidaire sur la citoyenneté mondiale ?

Sylvie Bukhari-de Pontual : L'une des missions du CCFD-Terre Solidaire dans son ECSI est d'aider les personnes à devenir des citoyen-ne-s actif-ve-s mais ayant une conscience du monde, c'est-à-dire connecté(e)s au monde, avec la conscience d'appartenir à une même aventure qui s'appelle l'Humanité. En ce sens-là, le-la citoyen-ne que l'on essaie de former est un-e citoyen-ne qui se sent d'abord citoyen-ne du monde avant de se sentir citoyen-ne français-e.

« L'idée de frontières et de nations me paraît absurde. La seule chose qui peut nous sauver est d'être citoyen du monde. »

Jorge Luis Borges



POUR NOURRIR LA RÉFLEXION ET L'ACTION

« Pour nous, résister, c'était ne pas accepter l'occupation allemande, la défaite. C'était relativement simple. Simple comme ce qui a suivi, la décolonisation. Puis la guerre d'Algérie. [...] C'est vrai, les raisons de s'indigner peuvent paraître aujourd'hui moins nettes ou le monde trop complexe. Qui commande, qui décide ? Il n'est pas toujours facile de distinguer entre tous les courants qui nous gouvernent. Nous n'avons plus affaire à une petite élite dont nous comprenons clairement les agissements. C'est un vaste monde, dont nous sentons bien qu'il est interdépendant. Nous vivons dans une inter-connectivité comme jamais encore il n'en a existé. Mais dans ce monde, il y a des choses insupportables. Pour le voir, il faut bien regarder, chercher. Je dis aux jeunes : cherchez un peu, vous allez trouver. »

Stéphane Hessel, « Indignez-vous ».

- Avez-vous l'impression de ne plus savoir sur quoi vous engager ? De devoir prioriser ?
- À quelle échelle voyez-vous votre engagement citoyen ?
- Par quoi cela passe-t-il ?

LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE, ACTEUR CITOYEN

PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Au début des années 1960, des mouvements et services de l'Église catholique déjà engagés dans des actions de solidarité nationale et internationale décident de répondre ensemble, à l'appel lancé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et relayé par le pape Jean XXIII pour lutter contre la faim dans le monde. Ils créent en 1961, le CCF (Comité Catholique contre la Faim). Très vite, il apparaît dans la réflexion enrichie par l'encyclique *Populorum Progressio*, que la lutte contre la faim ne peut aboutir que par le développement des populations concernées.

En 1966, le CCF devient Comité catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et s'oriente dès le départ pour un engagement durable afin d'agir sur les causes plutôt que sur les effets, en impliquant la participation des populations, sans négliger la sensibilisation de l'opinion publique en France. Dans le cadre de sa mission de solidarité, confirmée dès sa création par la Conférence des Évêques de France, le CCFD choisit deux lignes d'actions complémentaires et indissociables : le soutien à des partenaires locaux dans les pays

du Sud et de l'Est et l'éducation au développement ici. Le CCFD met en place son action de sensibilisation des communautés chrétiennes, et plus largement de tous les citoyens, à la solidarité internationale.

Au fil du temps, cette sensibilisation va se renforcer par l'engagement du réseau de bénévoles et les mobilisations qu'il met en place. Ces actions vont s'inscrire dans un projet de transformation sociale pour une plus juste répartition des richesses sur la planète, le respect des droits des populations (droit à l'éducation, à la santé, souveraineté alimentaire...). Cette mission sera ensuite complétée par le travail de plaidoyer, afin d'agir ici sur les causes du mal-développement.

Le CCFD-Terre Solidaire inscrit cette démarche dans une dynamique d'Éducation Populaire afin de rendre les citoyens acteurs de ce projet en partant de leurs propres connaissances et sur des méthodes participatives et interactives. Il met en lien les citoyens avec les acteurs de la société civile qu'il soutient dans les pays du Sud. C'est ce que nous appelons le « partenariat ».

ACTEUR CITOYEN LÀ-BAS

Si le choix du partenariat s'est très rapidement incarné dans des dynamiques centrées sur l'égalité, l'accompagnement, l'écoute et le soutien, la conception du partenariat a beaucoup évolué. Aujourd'hui, le CCFD-Terre Solidaire appuie des partenaires « acteurs de transformation sociale » qui font émerger des modèles alternatifs de développement à partir de leurs territoires (cf. ci-contre entretien avec Isabelle Manimben, Responsable du service Afrique).

Par son expérience et ses échanges avec des organisations du monde entier, le CCFD-Terre Solidaire contribue à renforcer et donner du poids à la parole citoyenne de ses partenaires. L'appui à la mise en réseau de ces différents acteurs permet aussi de promouvoir des dynamiques citoyennes à l'échelle mondiale et d'avoir une voix forte sur la place politique



© CCFD-Terre Solidaire

Forum Social Mondial à Montréal en 2016.



« AFRIQUE SUBSAHARIENNE : L'ENGAGEMENT CITOYEN EST UN RESSORT ESSENTIEL DE LA TRANSFORMATION SOCIALE »

Entretien avec **Isabelle Manimben**, Responsable du service Afrique - Direction du Partenariat International, au CCFD-Terre Solidaire.

Quelle est l'analyse du CCFD-Terre Solidaire sur les enjeux liés à la citoyenneté en Afrique subsaharienne ?

Le CCFD-Terre Solidaire aborde la citoyenneté en Afrique en mettant l'accent sur le statut de citoyen et sur la nature démocratique des institutions politiques : les citoyens ont des droits individuels et collectifs que l'État doit garantir. Convaincu que la démocratie se construira par « le bas » et que des institutions ne peuvent être démocratiques sans des citoyens capables de s'en emparer et de faire vivre une véritable culture démocratique, nous cherchons à renforcer des organisations de la société civile comme contre-pouvoirs citoyens. Dans cette approche, la place de la société civile et des mouvements sociaux est en effet essentielle, tant pour alerter et sensibiliser les citoyens que pour construire un rapport de force avec les pouvoirs publics et porter des propositions alternatives en termes de projets de société.

Mais comment faire dans des pays divisés ?

Aujourd'hui, en dialogue avec les acteurs des sociétés civiles africaines, la question de la citoyenneté est également abordée à l'aune des enjeux du vivre ensemble. De nombreux pays africains ont fait face – et pour certains continuent encore aujourd'hui à faire face – à des situations conflictuelles fortes, dont la résolution implique de reconstruire un

sentiment d'appartenance partagé et un horizon commun. Travailler sur la citoyenneté se traduit notamment par l'appui à des projets visant la mise en place d'espaces de dialogue au-delà des antagonismes politiques et ethniques (réels ou créés), permettant aux communautés de se projeter ensemble dans l'avenir sur leur territoire et d'inventer de nouvelles manières de faire société.

Quels sont ces nouveaux visages des mouvements citoyens au sein des sociétés civiles en Afrique subsaharienne que vous avez mentionnés ?

De nombreux collectifs citoyens voient le jour autour de combats locaux et panafricains. Les jeunes sont au cœur de ce dynamisme citoyen et participent fortement à son renouvellement. Par exemple, les nouveaux mouvements sociaux citoyens qui ont émergé à la suite de l'exemple sénégalais « Y en a marre » (cf. encadré p. 9) accordent une place importante à de jeunes leaders et aux démarches de mobilisation de leur génération : rap, concerts, réseaux sociaux... Ces dynamiques citoyennes très visibles et médiatisées ont, pour certaines, réussi à convaincre et à faire entendre leurs revendications. Mais elles ne doivent pas occulter le travail mené par des acteurs de la société civile moins visibles qui, sur le long terme, contribuent à développer une culture de l'engagement citoyen, de la mobilisation collective pour la défense, voire la création, quand ils existent difficilement de communs.

Comment ces réflexions se traduisent-elles en termes de partenariats ?

L'un des objectifs prioritaires que s'est donné le service Afrique pour les années à venir⁸ est d'encourager une citoyenneté renouvelée pour repenser la gouvernance des sociétés ainsi que celle des ressources naturelles et financières. Concrètement, cela passe par le soutien à des initiatives d'organisations partenaires qui visent à promouvoir le contrôle citoyen sur l'action publique et la démocratisation de la vie politique. Ceci, afin de faire de l'alternance du pouvoir, de la transparence et de la redevabilité des décideurs une réalité. Ainsi, le CCFD-Terre Solidaire appuie depuis sa création le réseau camerounais « Dynamique Citoyenne » qui mobilise des comités de veille citoyens pour le suivi indépendant des investissements réalisés sur fonds publics. Nous accompagnons également des organisations de la société civile dans leur mission d'éducation populaire auprès des jeunes, dans des espaces où chaque citoyen-ne peut faire l'apprentissage et l'expérience d'une citoyenneté active.

Cela se traduit aussi de manière plus transversale par une attention portée à la place des femmes et des jeunes et à l'expression de leur parole dans la société ainsi que dans les organisations de la société civile.

internationale. Dans un contexte globalisé, les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire s'engagent, en France, dans l'action citoyenne et politique en résonance avec nos partenaires du Sud qui font bouger les lignes dans leurs pays. De plus en plus, nous voyons émerger au Nord comme au Sud, des dynamiques de structuration des sociétés civiles véritables contre-pouvoirs, intervenant dans la définition et la mise en place de politiques publiques aux niveaux national et international et sensibilisant les populations sur les enjeux de démocratie, d'accès aux droits...

8 « Pour une Afrique Solidaire et Fraternelle », La stratégie 2015-2017 du CCFD-Terre Solidaire en Afrique subsaharienne, 2015

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En 1963, l'évêque brésilien Dom Helder Camara interpelle le CCFD-Terre Solidaire : « Les choses ne changeront vraiment chez nous que lorsqu'elles changeront chez vous ». Ainsi très rapidement « l'agir ici » devient indissociable de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Dans un monde de plus en plus interdépendant, il s'agissait de déconstruire des stéréotypes, d'interroger nos modes de consommation, faire évoluer nos comportements individuels et collectifs et participer in fine à la construction d'un monde plus solidaire. « L'EAD (Éducation au développement) est un projet politique de transformation personnelle et sociale. Si éduquer consiste certes à transmettre un savoir, la difficulté est d'impulser un processus qui parte de la personne », expliquait Bernard Pinaud, délégué général, en 2011.

La transformation récente du terme « Éducation au développement » en « Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale » (ECSI) montre aussi l'importance, au-delà d'une sensibilisation aux réalités de vie dans les pays du Sud, d'une démarche émancipatrice qui invite l'ensemble des femmes et hommes, à devenir pleinement responsables, citoyen-ne-s, acteur-trice-s de transformation sociale au cœur de leurs réalités de vie. Trouvant ses racines dans la spiritualité des mouvements et services d'Église composant la collégialité du CCFD-Terre Solidaire et clairement inscrite dans une démarche d'éducation populaire, l'éducation à la citoyenneté se base désormais sur l'expérience d'action vécue par les citoyens invités à débattre, à rencontrer des partenaires, et à se mobiliser pour faire reculer les inégalités en France comme à travers le monde.

LE PLAIDOYER

Dans son rapport d'orientation 2014-2020, le CCFD-Terre Solidaire réaffirme la mission première d'agir sur les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités, et consacre en cela le plaidoyer comme son troisième levier d'action.

Le plaidoyer vise à atteindre deux objectifs indissociables au niveau français, européen ou international : le lancement ou la réforme de politiques ayant un impact sur le développement et le soutien de l'opinion publique en faveur de ce changement.

Au Nord comme au Sud, les sociétés civiles peuvent jouer un rôle de contre-pouvoir et de proposition pour la définition et la mise en place de politiques publiques. Elles alertent aussi sur des politiques dommageables ou incohérentes avec la défense des droits humains et de l'environnement.

DES VACANCES ENGAGÉES SUR LE THÈME DE « LA CITOYENNETÉ »

Du 21 au 26 août 2016, c'est dans la Drôme, au pied des Alpes, dans le vallon de la Jarjatte que 150 personnes (dont un peu plus de 40 enfants) se sont retrouvées à l'invitation des régions PACA, Languedoc, Corse et Rhône-Alpes sur le thème « des idées à l'action, l'art d'être citoyen-ne ! ». Parmi eux, deux partenaires malgaches et un partenaire chilien du CCFD-Terre Solidaire. Ces vacances particulières visent à expérimenter concrètement le vivre ensemble hors des cadres habituels, dans un climat de convivialité et de détente. Il s'agit de s'interroger sur notre société, de réfléchir aux enjeux globaux, de s'exprimer sur des problématiques quotidiennes, de penser autrement les relations Nord/Sud, d'expérimenter des techniques de mobilisations citoyennes innovantes. Les participant-e-s se retrouvent depuis dans le réseau CCFD-Terre Solidaire qui a pris le nom des agiT. Déjà mobilisé lors des manifestations militantes à la COP21 en décembre 2015, ce petit réseau s'est aussi engagé dans la rue pour soutenir le tribunal Monsanto en octobre 2016 et se prépare pour la campagne électorale de 2017...



Vacances engagées en région PACA Languedoc / Corse / Rhône-Alpes, août 2016.

Le plaidoyer constitue une manière concrète et stimulante pour les militants de s'engager, d'être force de proposition et de prendre des responsabilités. Chaque citoyen-ne peut agir, au niveau local, en interpellant par exemple député-e-s et autres élu-e-s de son territoire.

Fondé notamment sur les mobilisations de populations du Sud qui voient leurs droits bafoués, en alliance avec d'autres, au Nord et au Sud, le travail de plaidoyer vient aussi contribuer à se sentir acteur et citoyen du monde. Enfin, à travers les campagnes, le plaidoyer et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale se mettent au service du changement par la mobilisation citoyenne.

LA DYNAMIQUE DES « RÉFÉRENTS PLAIDOYER »

Près de 200 bénévoles du CCFD-Terre Solidaire sont organisés en un réseau de « référents plaidoyer », qui intervient partout en France pour relayer sur leur territoire les positions nationales. Créé en 2011, ce réseau, réactif et engagé, interpelle les décideurs locaux pour, au plus près d'eux, leur demander d'agir et porter les propositions du CCFD-Terre Solidaire. Il permet aussi de sensibiliser les médias à nos demandes, en leur donnant de la visibilité localement.

En créant une relation avec l'élu-e, les bénévoles peuvent aussi assurer un suivi de ses engagements sur du plus long terme. Cette action renforce les démarches de plaidoyer menées au niveau national. Combien d'élu-e-s ont pu ainsi expliquer aux équipes salariées du plaidoyer qu'ils avaient dialogué avec des bénévoles dans leur circonscription ! Inscrite dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et de mobilisation citoyenne, la démarche de plaidoyer local vient confirmer que le travail de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire tire sa légitimité de la mobilisation des citoyens qui le portent.

PROPOSITION DE LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Le CCFD-Terre Solidaire mène un plaidoyer en faveur d'une plus grande responsabilité sociale et environnementale des entreprises multinationales. Avec d'autres organisations, il soutient, depuis plus de trois ans, la proposition de loi sur le devoir de vigilance des donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs filiales et sous-traitants, qui vise à prévenir des drames comme l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza au Bangladesh en 2013 (plus de 1 000 ouvrières tuées). Ce texte suit, étape par étape, le parcours législatif. Le 30 mars 2015, il a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Mobilisés à cette occasion, les référents plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire ont mené en amont de ce vote un travail d'interpellation et de sensibilisation des députés, proposant rencontres et argumentaires pour pousser les élus à adopter le texte. Travail de longue haleine, le processus législatif se poursuit et les contacts noués au niveau local vont permettre d'interpeller de nouveau les députés pour l'adoption définitive du texte.

RÉSEAU MIGRATIONS

Une centaine de militants sont engagés sur leurs territoires dans le réseau migrations pour défendre les droits des migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, sans-papier... Outre l'accompagnement direct (hébergement, administratif, social...), les bénévoles sensibilisent leurs concitoyens à travers des conférences, projections, interventions en milieu scolaire, expositions et plus particulièrement le 18 décembre pour la Journée internationale des migrants. Ils sont également engagés dans des campagnes du CCFD-Terre Solidaire, mais aussi localement auprès des préfectures, mairies pour demander des politiques migratoires alternatives.

À Strasbourg, en 2014, une douzaine d'associations (locales, de migrants, de solidarité internationale comme le CCFD-Terre Solidaire et Oxfam, ou encore spécialisées sur les migrations, tels la Cimade, la LDH, le MRAP) réunies dans le "Collectif pour une autre politique migratoire" ont dénoncé la politique migratoire européenne au Parlement européen avec une banderole de 100 mètres de long sur laquelle figurent les noms de 17 000 personnes disparues aux portes de l'Europe.



Mobilisation au Parlement européen en 2014.

« Aux jeunes, je dis : regardez autour de vous, vous y trouverez les thèmes qui justifient votre indignation - le traitement fait aux immigrés, aux sans-papiers, aux Roms. Vous trouverez des situations concrètes qui vous amènent à donner cours à une action citoyenne forte. Cherchez et vous trouverez ! »

Stéphane Hessel - 1917-2013 - « Indignez-vous ! » 2010, p. 16.

CONCLUSION

Caroline Dorémus-Mège,
Directrice du Plaidoyer



© Sacha Lenormand/CCFD-Terre Solidaire

Engagé pour la quatrième fois dans une mobilisation de tous dans la perspective des élections présidentielle et législatives, le CCFD-Terre Solidaire entend saisir ces opportunités pour faire entendre sa voix. Agissant en France dans un contexte marqué par le repli sur soi, la peur, le découragement ou la colère, comment ne pas prendre en compte ce que nous disent nos concitoyen-ne-s ? Comment porter plus que jamais dans le débat public les valeurs de solidarité, de fraternité et d'égalité qui fondent notre mission de solidarité internationale ? Comment ne pas prendre acte de la nécessité de promouvoir une citoyenneté active, basée sur l'écoute, l'engagement et les propositions ? Comment ne pas se vivre, au CCFD-Terre Solidaire, comme un acteur citoyen ici aussi ?

C'est sur la base de ces questions que ce livret a été construit. Nous souhaitons qu'il ait donné à chacune et chacun des éléments de réflexion et d'analyse pour porter, tout au long de la campagne « Prenons le parti de la solidarité », mais aussi après, l'importance de l'engagement citoyen pour répondre aux défis auxquels nous faisons face, ici comme là-bas.



© CCFD-Terre Solidaire

Randonnée Terre Solidaire, événement en 2005.

LEXIQUE

Citoyenneté Dans la Constitution française, le terme de citoyenneté renvoie au lien social établi entre une personne et l'État. Ce lien la rend apte à exercer l'ensemble des droits politiques attachés à cette qualité sous réserve qu'elle ne se trouve pas privée de tout ou partie de cet exercice par une condamnation pénale (privation de droits civiques). Juridiquement, un-e citoyen-e français-e jouit de droits civils et politiques et s'acquitte d'obligations envers la société.

Citoyenneté active Un-e citoyen-ne peut choisir librement de participer (citoyen-ne actif-ve) ou non (citoyen-ne passif-ve) à la vie publique. Cette citoyenneté active peut s'exprimer de multiples manières, bien sûr à l'occasion des rendez-vous électoraux mais aussi dans l'engagement politique, associatif, syndical, l'expression de ses opinions, etc.

Civique Cet adjectif renvoie aux droits, devoirs et à l'implication des citoyens dans la vie politique. Exemple : des droits civiques, l'éducation civique, le service civique.

Démocratie représentative Système constitutionnel qui permet aux citoyens de désigner leurs représentants.

Démocratie participative Contrairement à la « démocratie représentative » où le-la citoyen-ne confie à des représentants qu'il a élus la défense de ses droits et l'encadrement de ses devoirs, elle vise à associer directement le-la citoyen-ne à la prise de décisions en favorisant par un ensemble de moyens son implication directe dans la vie politique.

Désobéissance civile Cet acte permet au-à la citoyen-ne de refuser d'obéir à une ou plusieurs lois, ou jugements d'ordre civil dans le but de faire valoir une opinion et

souvent au nom de principe éthique. Médiatisé pour attirer l'attention de l'opinion publique, l'acte de désobéissance civile vise à obtenir l'abrogation de lois ou amendements ainsi dénoncés. Ceux qui pratiquent la désobéissance civile sont prêts à encourir les peines, dont l'emprisonnement, pouvant leur être infligées pour avoir enfreint la loi.

Gouvernance Ce terme désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un État, d'une institution ou d'une organisation qu'il soit public ou privé, régional, national ou international.

Militant-e Un-e militant-e est quelqu'un qui soutient activement une cause, une idéologie ou un syndicat ou un parti politique. Il-elle participe activement à la vie d'une organisation par adhésion aux principes et valeurs dont elle est porteuse.



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- DAMADIEU Thomas, FRAMONT Nicolas, « Les Citoyens Ont De Bonnes Raisons De Ne Pas Voter », Ed. Le bord de l'eau, 2015.
- Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui, « Les jours heureux », Ed. La Découverte, 2010.
- EDIN Vincent, « En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite », Éd. de l'atelier, nouvelle éditions revue et augmentée 2016.
- HESSEL Stéphane, « Indignez-vous! », 2010
- JARRY Grégory et Otto T, « Petite histoire de la Révolution française (sous-titrée « la Révolution française de 1789 racontée à ceux qui vont faire la prochaine ») », Ed. FLBLB, 2015.
- LE PORS Anicet, « La citoyenneté », Que sais-je, 2011.
- LEWIS Elisa, SLITINE Romain, « Le coup d'État citoyen, ces initiatives qui réinventent la démocratie », Ed. La Découverte, 2016.
- MORIN Edgar, « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur / chapitre 7, 1. La boucle individu / société : enseigner la démocratie », Éd. du Seuil, 2000.

- POPOVIC Srdja, « Comment faire tomber un dictateur quand on est seul, tout petit, et sans armes », Ed. Payot, 2015.
- SINTOMER Yves, « Tirage au sort et démocratie. Pratiques, instruments, théories » (en coll. Avec L. Rabatel), Ed. La Découverte, collection Recherches, Paris, 2017 (à paraître).
- SINTOMER Yves, « La démocratie participative : histoire et généalogie » (en coll. avec M.H. Bacqué), La Découverte, coll. Recherches, Paris, 2011.
- THOREAU Henry David, « La désobéissance civile », Ed. Mille et une nuits, 2000.
- WINGERT Jean-Luc, « Le syndrome de Marie-Antoinette : que faire lorsque les élites ont perdu la tête ? », Ed. Les Liens qui libèrent, 2015.
- « Populorum Progressio », Lettre encyclique de sa Sainteté le Pape Paul VI sur le développement des peuples, 26 mars 1967. http://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html

Articles et revues

- Textes de la Conférence des Évêques de France (téléchargeables sur le site de la CEF : <http://www.eglise.catholique.fr/>)

- « 2017, année électorale : quelques éléments de réflexion », juin 2016.
- « Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique », octobre 2016.
- Numéro de la Revue Projet sur la citoyenneté, avril 2017 (à paraître).
- « Manifeste convivialiste » (Sous la direction d'Alain Caillé), Le bord de l'eau, 2013.
- « Une personne, une voix, ou faire de la politique autrement », Extrait de la revue Agir en Rural (revue du CMR), n°101.
- « En finir avec les idées fausses sur la pauvreté », ATD Quart Monde, 2016.
- BAZIN C., MALET J. « La France Bénévole en 2016 » - Recherches et Solidarités, juin 2016. <http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/la-france-benevole-2016.pdf>
- BERLAND L. « Pétitions 2.0, mode d'emploi », Le Monde, 24 septembre 2014 : http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/09/24/les-petitions-en-ligne-nouveaux-vecteurs-de-la-mobilisation_4493513_3224.html
- Communiqué de presse « Service civique 5 ans » : <http://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/c1c901d3dca655a6a858dd210af-f2e071d0f5f99.pdf>

La campagne PRENONS le **PARTI** de la **SOLIDARITÉ** vise à interpeller les candidat-e-s aux élections présidentielle et législatives, à mobiliser les citoyen-ne-s pour demander un juste partage des richesses, la justice climatique et la souveraineté alimentaire, le respect des droits humains partout dans le monde, et à promouvoir la solidarité internationale.

Le CCFD-Terre Solidaire demande en particulier :

de garantir
le juste paiement des impôts
par les entreprises
et les individus,

de soutenir prioritairement
l'agro-écologie paysanne
en réponse
à la lutte contre la faim et le changement climatique,

d'avoir une
exigence de solidarité à l'égard des migrants
et de réviser les politiques migratoires pour
favoriser leur accueil,

d'obliger les entreprises
multinationales
à respecter les droits humains et l'environnement
tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.

En relayant cette campagne, partout en France, les acteurs du CCFD-Terre Solidaire veulent manifester l'importance de l'engagement citoyen pour promouvoir un monde juste et solidaire.

CONTACT

solidarite2017@ccfd-terresolidaire.org

POUR SUIVRE LA CAMPAGNE PRENONS le **PARTI** de la **SOLIDARITÉ**

www.ccfid-terresolidaire.org

<https://solidarnet.ccfid-terresolidaire.org/campagnes-et-plaidoyer/les-campagnes-de-plaidoyer/campagne-elections-2017/>

 facebook.com/ccfdterresolidaire  twitter.com/ccfd_tsolidaire



Campagne PRENONS le **PARTI** de la **SOLIDARITÉ** menée en alliance avec ActionAid France-Peuples Solidaires, Oxfam France et le Secours Catholique-Caritas France.

actionaid
pour des peuples solidaires


OXFAM
France


Secours
Catholique
Caritas France